

## BUDGET ANNEXE ZA DES CHAMPS PIOT

# COMPTE ADMINISTRATIF 2022

### FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élève à 76 997,27 € ce qui représente 29,31 % des crédits votés au BP. Les recettes s'élèvent à 177 534,54 € soit 67,58 %.

La section de fonctionnement se solde donc par un excédent de 100 537,27 €.

DEPENSES		2022	
CHAPITRE	Budgetisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	60 220,00 €	6 460,00 €
023	Virement à la section d'investissement	130 537,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	71 737,27 €	70 317,27 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	220,00 €	220,00 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>262 714,54 €</b>	<b>76 997,27 €</b>

*Niveau de réalisation*

*29,31 %*

RECETTES		2022	
CHAPITRE	Budgetisé	Réalisé	
042	Opérations d'ordre entre sections	131 957,27 €	76 777,27 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	220,00 €	220,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 000,00 €	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	100 537,27 €	100 537,27 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>262 714,54 €</b>	<b>177 534,54 €</b>

*Niveau de réalisation*

*67,58 %*

*Résultat sur l'exercice*

*100 537,27 €*

*Résultat antérieur reporté*

*0,00 €*

*Résultat cumulé*

*100 537,27 €*

## INVESTISSEMENT

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 76 777,27 €, soit un taux d'exécution de 37,96 %, et les recettes à 70 317,27 € soit 34,76 %.

Ainsi, la section d'investissement se clôture avec un déficit de 6 460 €.

DEPENSES		2022	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'investissement reporté	70 317,27 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	131 957,27 €	76 777,27 €
<b>Total DEPENSES</b>		<b>202 274,54 €</b>	<b>76 777,27 €</b>

*Niveau de réalisation* 37,96 %

RECETTES		2022	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
021	Virement de la section de fonctionnement	130 537,27 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	71 737,27 €	70 317,27 €
<b>Total RECETTES</b>		<b>202 274,54 €</b>	<b>70 317,27 €</b>

*Niveau de réalisation* 34,76 %

*Résultat sur l'exercice (déficit)* - 6 460,00 €

*Résultat antérieur reporté (déficit)* - 70 317,27 €

*Résultat cumulé (déficit)* - 76 777,27 €

<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</i>	94 077,27 €
---	-------------

<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>	23 760,00 €
--	-------------

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 070-247000722-20230302-037\_2023-DE

## COMMENTAIRES SUR LE C.A. 2022

Le budget annexe ZA des Champs Piot voté pour la première fois en 2019 concerne l'extension de la zone d'activités de SAULNOT. Sur cet exercice 2022, la taxe foncière a été réglée pour 220 €, des écritures de rattachement pour le bornage et l'établissement du permis d'aménager pour la Cabinet Delplanque sont passées pour 6 240 €.

Comme convenu avec le département qui implantera son centre technique en 2024, les travaux de réalisation de la voirie d'accès et l'amenée des réseaux en limite de parcelle seront programmés en 2023.

Toutes les autres écritures concernent les opérations d'ordre et les variations des en cours et des stocks.

Ce budget est élaboré en comptabilité de stock, la section de fonctionnement se solde à **100 537,27 €** grâce à un virement émanant du BP tandis que la section d'investissement se clôture avec un déficit de **6 460,00 €** et de **76 777,27 €** avec les reports.

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 070-247000722-20230302-037\_2023-DE

# APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE

## ADMINISTRATIF 2022

Il est proposé d'approuver le compte de gestion et le compte administratif du budget annexe ZA des Champs Piot celui-ci étant conforme au compte de gestion du percepteur.

<u>DEPENSES</u> :	Section de fonctionnement :	76 997,27 €
	Section d'investissement :	76 777,27 €
<u>RECETTES</u> :	Section de fonctionnement :	177 534,54 €
	Section d'investissement :	70 317,27 €

## REPRISE DE RESULTAT

L'instruction comptable M14 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte administratif. Ces résultats sont justifiés par :

- les rattachements de fonctionnement,
- une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget produits et visés par le comptable.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'affecter les résultats comme suit :

	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	0,00 €	100 537,27 €	100 537,27 €
Investissement	- 70 317,27 €	- 6 460,00 €	- 76 777,27 €

Pour l'affectation des résultats aucun reste à réaliser n'est à prendre en compte.

AFFECTATION DE RESULTATS - BUDGET ZA DES CHAMPS PIOT	
Résultat de fonctionnement à affecter en 2022	100 537,27 €
Solde d'Investissement (Déficit)	- 76 777,27 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (Recettes – dépenses)	0,00 €
Déficit de financement en investissement (Déficit d'investissement + Restes à réaliser)	- 76 777,27 €
<b>AFFECTATIONS définitives et augmentations de crédits</b>	
1 Affectation au R/1068	0,00 €
2. Report en fonctionnement au R/002	100 537,27 €
3. Report en investissement au D/001	76 777,27 €

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 070-247000722-20230302-037\_2023-DE

